**Catalogue de Formations en PRE et Habilitations électriques Programme Détaillé**

L’électricité en toute sécurité !

****

1. **Catalogue des Formations**

**Formation 1 : Prévention des risques électriques (PRE)**

* **Public visé** : Tout personnel travaillant à proximité d’installations électriques.
* **Objectifs** :
  + Sensibiliser aux risques électriques.
  + Connaître les comportements et gestes de sécurité appropriés.
* **Durée** : 1 jour (7 heures).
* **Prix indicatif** : 250 €/personne.
* **Modalités d'évaluation** : Questionnaire de fin de formation.

**Formation 2 : Habilitation électrique F2F formateur de formateurs**

* **Public visé** : Professionnels du secteur électrique (professeurs, formant des stagiaires ou apprenants ou techniciens intervenant sur des installations électriques.
* **Objectifs** :
* Développez une expertise avancée en prévention des risques électriques, idéale pour les enseignants et formateurs qui habilitent des apprenants en basse tension.
* **Durée** : 2 jours (14 heures).
* **Prix indicatif** : de 400 à 450 €/personne suivant niveau
* **Modalités d'évaluation** : Tests théoriques et pratiques en fin de formation.

**Formation 3 : Habilitation électrique B0, BS, BR, BE, B1V, B2V, BC**

* **Public visé** : Professionnels du secteur électrique ou techniciens intervenant sur des installations électriques.
* **Objectifs** :
  + Comprendre les risques électriques et les règles de sécurité associées.
  + Acquérir les connaissances nécessaires pour travailler en toute sécurité sur des installations basse tension (BT).
* **Durée** : 2 jours (14 heures).
* **Prix indicatif** : de 300 à 450 €/personne suivant niveau
* **Modalités d'évaluation** : Tests théoriques et pratiques en fin de formation.

**Formation 4 : Habilitation électrique BF-HF (Travaux de fouille à proximité de réseaux électriques)**

* **Public visé** : Travailleurs du BTP, conducteurs d’engins de chantier, terrassiers, techniciens intervenant à proximité de réseaux électriques enterrés.
* **Objectifs** :
  + Identifier les risques électriques liés aux travaux de fouille à proximité des réseaux électriques sous tension.
  + Appliquer les consignes de sécurité spécifiques aux travaux en tranchées et en fouilles ouvertes.
  + Acquérir les compétences nécessaires pour manipuler, protéger et dégager les câbles électriques enterrés sans risque.
* **Durée** : 1 jour (7 heures).
* **Prix indicatif** : 300 à 400 €/personne suivant niveau.
* **Modalités d'évaluation** :
  + Tests théoriques (QCM sur la réglementation et les risques électriques).
  + Mise en situation pratique (simulation de travaux de fouille en respectant les procédures de sécurité).

**Formation 5 : Habilitation électrique BP, BR PV (Photovoltaïque)**

* **Public visé** : Installateurs photovoltaïques, électriciens spécialisés en énergie renouvelable, techniciens en maintenance de panneaux solaires.
* **Objectifs** :
  + Comprendre les spécificités des installations photovoltaïques en basse tension (BT) et courant continu (DC).
  + Identifier les risques électriques propres aux systèmes photovoltaïques.
  + Réaliser en toute sécurité l’installation, la maintenance et le dépannage d’un champ photovoltaïque, y compris la connexion des modules et des onduleurs.
  + Maîtriser les procédures d’intervention sur les installations photovoltaïques raccordées au réseau et en autoconsommation.
* **Durée** : 2 jours (14 heures).
* **Prix indicatif** : 400 à 500 €/personne suivant niveau.
* **Modalités d'évaluation** :
  + Évaluation théorique (QCM sur la réglementation des systèmes photovoltaïques, risques électriques et procédures de sécurité).
  + Évaluation pratique (mise en situation sur le câblage et l’installation d’un champ photovoltaïque).

**Formation 6 : Habilitation électrique B1T - B2T (Travaux sous Tension en Basse Tension)**

* **Public visé :** Électriciens habilités B1/B2 souhaitant évoluer vers des interventions sous tension en basse tension (BT).  
  Techniciens de maintenance industrielle, agents des réseaux électriques, intervenants dans le secteur tertiaire ou industriel.
* **Objectifs :**
  + Comprendre les principes fondamentaux des travaux sous tension et leur cadre réglementaire (NF C 18-505).
  + Apprendre à évaluer les risques et appliquer les mesures de prévention adaptées.
  + Maîtriser les techniques et outils spécifiques aux TST, y compris l’utilisation des équipements de protection individuelle (gants isolants, écrans faciaux, outils isolés, etc.).
  + Réaliser des opérations électriques sous tension en toute sécurité : maintenance, raccordement, mesures, interventions sur circuits actifs.
* **Durée :**
  + B1T (Exécutant TST) : 2 jours (14 heures).
  + B2T (Chargé de Travaux TST) : 3 jours (21 heures).
* **Prix indicatif :**
  + B1T : 450 à 500 €/personne.
  + B2T : 600 à 700 €/personne.
* **Modalités d'évaluation :**
  + Test théorique : QCM sur la réglementation, les risques électriques spécifiques aux TST et les procédures de sécurité.
  + Évaluation pratique : Mise en situation réelle sur des maquettes de réseaux BT sous tension avec simulation de travaux (raccordement, remplacement d’appareillage, maintenance en charge, etc.).

**Formation 7 : Habilitation électrique H0**

* **Public visé** : Travailleurs intervenant sur des installations haute tension (HT).
* **Objectifs** :
  + Identifier les risques spécifiques des installations haute tension.
  + Appliquer les consignes de sécurité pour travailler en évitant tout accident.
* **Durée** : 3 jours (21 heures).
* **Prix indicatif** : 450 €/personne.
* **Modalités d'évaluation** : Évaluation théorique et pratique avec mise en situation.

**Formation 8 : Mise à jour habilitation électrique (recyclage)**

* **Public visé** : Professionnels devant renouveler leur habilitation (**périodicité : 3 ans ou 1 an**).
* **Objectifs** :
  + Actualiser les connaissances en fonction des évolutions réglementaires.
  + Confirmer les compétences pour un renouvellement d’habilitation.
* **Durée** : 1 jour (7 heures).
* **Prix indicatif** : 200 à 250 €/personne.
* **Modalités d'évaluation** : Test de validation des acquis.

Nos formations et supports sont rédigé avec la collaboration d’experts (F2F) de commission de normes, basé sur la norme NFC18-510-2 appelé par le décret 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans le voisinage.

**Rappel :** Selon le Code du travail, l'obligation pour les employeurs de former leurs employés à l'habilitation électrique est précisée dans plusieurs articles qui traitent de la sécurité au travail et de la prévention des risques professionnels liés à l'électricité. Voici les principales références :

Article R.4544-9 du Code du travail « Les personnes chargées d'exécuter des opérations sur des installations électriques ou dans leur voisinage doivent être habilitées. Cette habilitation est délivrée par l'employeur. »

Article R.4544-3 « L'employeur doit s'assurer que les travailleurs intervenant sur ou au voisinage d'installations électriques disposent des compétences nécessaires et ont reçu une formation appropriée aux travaux qu'ils doivent réaliser. »

Article R.4544-10 « Les opérations sur les installations électriques doivent être exécutées par des personnes qualifiées ayant reçu une formation à la prévention des risques électriques. »

Article L.4121-1 « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. »

**2. Programme Détaillé des Formations**

**Habilitation électrique B0, B1V, BS, BR, BE, B2V, BR, BC ….et F2F adapté en fonction du domaine**

1. **Introduction**
   * Cadre réglementaire (NF C 18-510).
   * Principes de base sur l’électricité et les risques associés.
2. **Théorie**
   * Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites.
   * Les zones d’environnement électrique (distance de sécurité).
   * Équipements de protection individuelle et collective (EPI/EPC).
3. **Pratique**
   * Identification des dangers sur des installations simulées.
   * Mise en place des protections collectives (balisage, consignation).
   * Utilisation des outils conformes.
4. **Évaluation**
   * Test théorique (QCM).
   * Exercice pratique : réalisation d’une consignation sécurisée.

**Prévention des risques électriques (PRE)**

1. **Introduction**
   * Rappel des principes de prévention des risques professionnels.
   * Les dangers spécifiques des installations électriques.
2. **Théorie**
   * Identification des situations à risque.
   * Comportements et gestes à adopter.
   * Les premiers secours en cas d’électrisation.
3. **Pratique**
   * Simulation de situations dangereuses.
   * Mise en situation pour appliquer les consignes de sécurité.
4. **Évaluation**
   * Questionnaire de validation.

**Recyclage des habilitations**

1. **Actualisation des connaissances**
   * Évolutions réglementaires depuis la dernière habilitation.
   * Rappels des bases essentielles.
2. **Études de cas**
   * Analyse d’accidents liés à l’électricité.
   * Discussion sur les bonnes pratiques.
3. **Évaluation**
   * Mise en situation : exercices pratiques et tests théoriques.

**3. Informations Complémentaires**

* **Financement** : OPCO, CPF sous réserve d’éligibilité (en attente de la certification qualiopi)
* **Nombre de participants**: minimum 3, maximum 12 personnes.
* **Lieu de formation** : Sur site client ou dans un centre partenaire (tarif variable).
* **Matériel requis** : EPI suivant le niveau abordé.
* **Support stagiaire**: livret de formation en option qui ne peut être délivré qu’avec une habilitation décrite ci-dessus (15 euros par personne).
* **Frais de déplacement à prévoir**: variable selon localisation.

***Informations formateur* : A.Filali (Gérant de FILHABILEC, enseignant éducation nationale et UFA en supérieur spécialisé en électrotechnique et domotique, instructeur académique : formateur de formateurs en Alsace, habilité par és, apave, schneider, …,prérequis ESST et formateur GRETA depuis 2002 pour diverses formations professionnelles en Alsace).**

**Nota** : merci à bien vérifier les pré-requis nécessaires à la formation choisie en respect des normes en vigueur, bien évidemment je vous accompagnerai sur cette étape.

**Contactez FILHABILEC pour toute demande personnalisée ou devis !**

📧**e-mail :** [**filhabilec@gmail.com**](mailto:filhabilec@gmail.com)📞**Tel : 06.63.55.02.56** 🌐**Site :** [https://filhabilec.odoo.com](https://filhabilec.odoo.com/)